

Laval théologique et philosophique



Les deux collections salomoniennes (*Proverbes* 10,1-22,16 ; 25,1-29,27)

Processus de formation

Jean-Paul Mathieu

Volume 19, Number 1, 1963

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1020038ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1020038ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mathieu, J.-P. (1963). Les deux collections salomoniennes (*Proverbes* 10,1-22,16 ; 25,1-29,27) : processus de formation. *Laval théologique et philosophique*, 19(1), 171–178. <https://doi.org/10.7202/1020038ar>

Les deux collections salomonniennes

(*Proverbes* 10 1 — 22 16 ; 25 1 — 29 27)

PROCESSUS DE FORMATION

Le livre des *Proverbes* ne forme pas un tout homogène et parfait. Au contraire, il se présente à nous comme une collection de petits recueils, d'origine et d'époque différentes. Le texte, en effet, comporte certains titres qui attribuent telle ou telle partie à un auteur déterminé,¹ et une étude attentive nous révèle, en relation avec ces titres, une grande diversité de forme poétique et d'argument d'une section à une autre. Aussi tous les critiques reconnaissent-ils le caractère composite du livre des *Proverbes* et la plupart s'entendent-ils pour le diviser en huit sections d'origine différente,² à savoir une grande collection anonyme, sorte d'invitatoire à rechercher la sagesse (1 8 — 9 18), une première collection salomonienne (10 1 — 22 16), la collection des sages (22 17 — 24 34), une deuxième collection salomonienne (25-29), les dictés d'Agour (30 1-10), une autre collection anonyme (30 11-33), les conseils au roi Lemouel (31 1-9) et le poème acrostiche de la femme forte (31 10-31).

Ces collections, indépendantes à l'origine dans le temps et dans le lieu, ont été groupées pour former notre actuel livre des *Proverbes*, et le centre de cristallisation paraît avoir été les deux collections salomonniennes, les autres leur étant adjointes soit comme prologue, soit comme appendice, à la façon d'un livre homogène.³

Dans le présent travail, nous ne nous attarderons pas à discuter l'authenticité salomonienne de ces deux collections. Elle nous paraît acceptée de la plupart des critiques tant catholiques que protestants, qui reconnaissent une base historique sérieuse à la tradition biblique concernant l'activité sapientielle de Salomon.⁴ Nous nous intéresserons plutôt au dualisme des collections, dualisme qui nous semble refléter

1. Cf. 1 1 ; 10 1 ; 22 17 ; 24 23 ; 25 1 ; 30 1, 31 1.

2. Cf. ROBERT et FEUILLET, *Introduction à la Bible*, Tournai 1957, t.I, p.629.

3. ROBERT et FEUILLET, *op. cit.*, p.629-30 : « L'élément de base est constitué par une double collection de « maximes de Salomon »... Cinq appendices furent ajoutés à cet ensemble... L'introduction (1^{re} section) est de date plus récente ». Cette affirmation est d'ailleurs confirmée par le texte de la LXX, où l'ordre des sections est différent. En effet, à l'exception de la grande collection anonyme qui tient lieu de prologue et du poème de la femme forte qui sert de conclusion, tous les recueils sont placés entre les deux collections salomonniennes.

4. H. RENARD, *Les Proverbes* (La Sainte Bible), Paris 1946, p.32 : « L'attribution d'une partie de cette littérature à ce grand roi, repose sur des raisons historiques sérieuses. »

une conservation et une tradition d'un même original dans des milieux différents.

Le titre qui introduit la deuxième collection salomonienne est très révélateur sur ce point. « *Gam 'elleh misle Selomoh . . .*, même ceux-ci sont des Proverbes de Salomon, que transcrivirent les gens d'Ézéchias, roi de Juda » (25 1). Manifestement ce nouveau groupe de Proverbes vient s'ajouter à un recueil déjà existant et censé connu. Pour cette raison, l'éditeur croit bon d'insister sur l'origine salomonienne de cette nouvelle collection. « Même ceux-ci sont des proverbes de Salomon », écrit-il, voulant accréditer cette collection plus récente face à l'autre plus ancienne.

Ce souci de rapprocher le deuxième recueil du premier, tout en le distinguant, fait croire que ces recueils ont pris forme dans des milieux différents. C'est comme si les lecteurs du premier recueil n'avaient pas été en mesure de reconnaître l'origine salomonienne de ce nouveau groupe de proverbes. L'emphase du *gam*, en effet, ne porte pas sur les auteurs du nouveau recueil, mais bien sur l'origine salomonienne des proverbes contenus dans ce recueil.¹ « Même si ces proverbes ne sont pas dans le recueil plus ou moins officiel que vous connaissez, pourrions-nous paraphraser, ils n'en sont pas moins des proverbes de Salomon. » Une telle insistance ne se comprend pas, ou du moins, elle se comprend mal, si nous supposons que les deux recueils se sont formés dans le même milieu, à des époques différentes. Tout s'éclaire, au contraire, si nous rattachons le deuxième recueil à une tradition orale indépendante.

Cette conclusion est tout à fait conforme aux indications données par le premier livre des *Rois* où nous lisons : « Salomon prononça (*wayyedabber*) trois mille sentences (*masal*) et ses cantiques étaient au nombre de mille cinq » (4 32). Remarquons bien le verbe employé :

J. H. GREENSTONE, *The Holy Scripture, Proverbs with commentary*, Philadelphie 1950, p.xx : « The tradition that he had composed three thousand proverbs has a definite historic basis, even if the number is not taken literally. »

CULLEN I. K. STORY, *The Book of Proverbs and North Semitic Literature*, JBL 64 (1945), p.336 : « No longer can the statement concerning Salomon, (I K 4 32) or the ascription of certain sections to his authorship (Pr 10 1 ; 25 1) be disregarded. Coppens writes : « The reputation of Salomon as the israelite sage *par excellence* has accordingly gained in historical likelihood. »

1. B. Mariani (*Introductio in libros sacros Veteris Testamenti*, Rome 1958, p.383) affirme que *elleh* pourrait être attribut de *misle* et qu'alors l'emphase du *gam* porterait sur les auteurs de la collection, non sur les proverbes colligés. Conséquemment il faudrait traduire : « Même ceux-ci, qui sont des proverbes de Salomon, ont été transcrits par les gens d'Ézéchias, roi de Juda. » À notre connaissance, Mariani est le seul auteur qui considère cette traduction comme probable. Tous les autres, en effet, regardent *elleh* comme prédicat et traduisent : « Même ceux-ci sont des proverbes de Salomon . . . » D'ailleurs, à en juger par les règles de l'emploi du démonstratif *zeh* (cf. JOÛON, *Grammaire de l'Hébreu biblique*, Rome 1947, n° 143 h et 138 g), cette dernière traduction serait la seule grammaticalement possible.

« prononça » et non « écrivit ». Nous en déduisons que Salomon n'a pas colligé et édité lui-même les maximes dont il était l'auteur, ni même ne les a livrées par écrit. Au contraire, ces maximes, tombées de la bouche du roi, circulaient librement dans les milieux des scribes et des fonctionnaires royaux. Ce n'est que plus tard, après une période plus ou moins longue de transmission orale, que ces sentences furent recueillies et éditées, mais à des époques différentes et selon un mode différent.

Une de ces collections serait due aux travaux des gens d'Ézéchias, roi de Juda. Mais au moins une autre collection, plus importante, existait déjà, collection qui était connue et officielle en quelque sorte, puisque les collecteurs du dernier groupe précisent qu'il s'agit encore de proverbes salomoniens, mais de provenance différente. Nous nous trouverions donc en face de deux traditions orales parallèles, qui ont cristallisé, à des époques différentes, en des recueils écrits.

La comparaison du mode de formation de nos deux recueils, dans la mesure où nous pouvons encore le déceler, peut apporter une grande lumière sur ce point. Généralement les auteurs regardent la première collection comme un agrégat de petits recueils jadis indépendants et ils en voient un indice certain dans les nombreux doublets observables au sein même de cette collection.¹ L'existence de semblables recueils est très vraisemblable. Assez tôt, en effet, des petits recueils ont dû se former à l'usage de tel ou tel groupe particulier, une famille de scribes, par exemple. Que ces recueils, après une période de vie indépendante, aient été réunis en un ouvrage unique, nous le comprenons facilement. Mais il importe de préciser davantage, si nous le pouvons, le mode selon lequel s'est effectuée cette réunion.

Selon le professeur P. W. Skehan, cette réunion serait le fait du rédacteur ultime, de l'éditeur lui-même.²

Selon lui, en effet, nous retrouverions dans notre livre des *Proverbes*, des vestiges d'un travail d'unification littéraire, vestiges qui indiqueraient un éditeur unique du livre des *Proverbes*. Dans le cas des cc. 10-22 (première collection salomonienne), le signe indiscutable de ce travail unificateur serait la correspondance étrange entre le nombre de versets (375) et la valeur numérique du nom Salomon (375). Pour atteindre ce nombre symbolique, l'éditeur, unissant deux collections mineures, aurait sciemment répété certains versets et M. Skehan croit retrouver plus de la moitié des doublets (*well over half of them*), localisés entre les cc. 14 26 et 16 15, respectivement la fin du premier

1. Cf. ROBERT et FEUILLET, *op. cit.*, p. 630 : « Un certain nombre de doublets (10 1 et 15 20 ; 10 2b et 11 4b ; 10 6b et 10 11b ; 10 8b et 11 10b ; 10 13b et 19 29b) pourraient suggérer l'idée que la section 10-22 16 est elle-même un agrégat de petites collections, compilées par le dernier rédacteur. Il faut reconnaître que cette hypothèse est hautement probable. »

2. P. W. SKEHAN, *A Single Editor for the Whole Book of Proverbs*, CBQ, 10 (1948), p. 120.

recueil et le début du deuxième. Il s'exprime ainsi : « This does not, of course, exhaust the duplications and similarities among the 375 proverbs (cf. notably 14' 12 and 16' 25), but it suggests a plausible explanation for well over half of them, in that the doublets were not the fruit of leisurely reflection and oral transmission, but were produced *ad hoc*, to round out this particular written book. »¹

Cette explication est assez superficielle. Cette bonne moitié dont parle M. Skehan, se ramène à 6 doublets sur quelques 28.² De plus, cette correspondance numérique qu'il croit découvrir dans tous les recueils est plutôt son œuvre à lui que celle de l'auteur ou de l'éditeur. En effet, seule la première collection montre cette coïncidence curieuse entre la valeur numérique du nom de l'auteur et le nombre de versets. Cette coïncidence n'existe pas dans la deuxième collection salomonienne et M. Skehan doit supposer que quelques proverbes se sont perdus. Il en est de même pour les cc. 2-7 et pour la collection des dictes des sages, où la correspondance est obtenue par un déplacement de versets assez arbitraire. Sans doute la coïncidence des nombres dans la première collection salomonienne est assez surprenante. Peut-être n'est-elle pas l'effet du hasard ? Mais nous ne saurions déduire de ce cas unique un principe valable qui explique la formation de cette grande collection et rende compte des nombreuses répétitions.

Selon nous, il faut plutôt envisager cette collection (cc. 10-22) comme le résultat d'une longue assimilation, et non comme l'œuvre d'un seul individu. Nous ne nions pas l'existence de recueils originellement indépendants, mais nous croyons que la réunion s'est effectuée progressivement, par étapes, au sein d'un même milieu, vraisemblablement celui des scribes et des fonctionnaires royaux. Cette conclusion nous est imposée par la quasi-impossibilité « d'opérer des découpages judicieusement fondés et très déterminés ».³ Même la division, assez généralement admise, en deux recueils mineurs (10-15 ; 16-22), ne s'impose pas, car elle laisse inexpliqués plusieurs doublets, tels ceux à l'intérieur d'un même chapitre ou du moins très rapprochés les uns des autres (10 2 = 11 4 ; 10 6 = 10 11 ; 10 8 = 10 10 ; 16 2 = 21 2 ; 19 5 = 19 9). On pourrait dire qu'il y a des vestiges de recueils différents. Sans doute, mais où placer la séparation ? Manifestement nous sommes en présence d'une tradition embrouillée qui ne permet plus de retracer avec certitude les limites des anciens recueils.

Le mode de formation de la deuxième collection salomonienne (cc. 25-29) fut très différent. En effet, loin d'être le résultat d'un développement progressif, cette deuxième collection, comme le titre nous en avertit, fut effectuée en un même laps de temps, par un groupe

1. P. W. SKEHAN, *op. cit.*, p.120.

2. Cf. l'énumération proposée par Steuernagel, *Lehrbuch der einleitung in das Alte Testament*, Tübingen 1926, p.679.

3. M^{re} LUSSEAU, dans ROBERT et FEUILLET, *op. cit.*, p.630.

d'individus déterminés ayant un but précis, recueillir les proverbes de Salomon qui avaient échappé à la première collection.

Ce caractère complémentaire des cc. 25-29, nous l'avons vu, est assez clairement indiqué dans le titre du c. 25. Il y est en effet question d'un nouveau groupe de proverbes, dont on affirme avec emphase l'origine salomonienne, mais que l'on distingue d'un autre recueil salomonien censé connu : ce sont des proverbes de Salomon, mais des proverbes différents. Cette préoccupation de revendiquer l'origine salomonienne et en même temps d'affirmer la nouveauté de ces proverbes fait supposer que les gens d'Ézéchias ont eu le souci de recueillir les seuls proverbes non contenus dans la première collection. Autrement dit, le deuxième recueil, dans la pensée de ses auteurs, était une sorte de complément du premier. D'ailleurs il est manifeste qu'un certain travail de sélection et d'ordonnance a eu lieu, car il n'y a aucun doublet à l'intérieur du deuxième recueil.¹

Mais si nous parlons d'un travail de sélection opéré par les gens d'Ézéchias, comment expliquer, dans la deuxième collection, des répétitions *ad verba* de certaines maximes contenues dans la première ! Si les collecteurs connaissaient le premier recueil et si un certain triage a été fait en relation avec celui-ci, comment ces répétitions ont-elles pu se glisser dans le deuxième recueil ?

Certains auteurs² font remarquer que le sens de « transcrire — collectionner » pour la racine hiphilisée *'ataq*³ est tardif et ne se retrouve que dans le rabbinisme postérieur. Ils en déduisent que le titre est plus récent que la collection elle-même. Il aurait été ajouté par le rédacteur ultime et n'aurait aucune valeur historique. Dans cette hypothèse, la deuxième collection aurait été effectué dans un milieu séparé et indépendant de celui de la première collection, et les doublets s'expliqueraient par cette indépendance des collecteurs. Ainsi Toy, qui écrit : « From these repetitions we infer that the collectors were mutually independant, no one of them was acquainted with the work of the others. »⁴

1. Cf. STEUERNAGEL, *op. cit.*, p.679. La LXX, il est vrai, ajoute aux indications du texte hébreu le mot *adiakritoi*, « ne jugeant pas », ce qui semblerait indiquer « une transcription sans recherche critique » (H. RENARD, *op. cit.*, p.155). Mais cette indication ne se trouve dans aucun manuscrit hébreu et vraisemblablement elle est le fait des traducteurs eux-mêmes ou de quelque scribe postérieur. La tradition grecque n'est d'ailleurs pas unanime sur ce point, car certains manuscrits donnent l'indication contraire, à savoir *eudiakritoi* ou *diakritoi*. (Cf. A.-J. BAUMGARTNER, *Étude critique sur l'état du texte du livre des Proverbes*, Leipzig, 1890, p.218).

2. Cf. W. O. EASTERLY, *The Book of Proverbs*, Londres, 1929, p.220 ; C. H. TOY, *the Book of Proverbs* (ICC), Édinburgh, 1904, p.457 ; BROWN-DRIVER-BRIGGS, *A Hebrew and English Lexicon of the O.T.*, Oxford 1906 ; KOEHLER-BAUMGARTNER, *Lexicon in V.T. Libros*, Leiden, 1953.

3. F. ZORREL, *Lexicon Hebraicum V.T.*, Roma, 1957 ; GESENIUS-BULL, *Hebraisches und Aramisches Hand-Worterbuch über das Alte Testament*, 17 auf., Berlin, 1954.

4. TOY, *op. cit.*, p.vii.

Nous devons d'abord remarquer que ce *very late* à propos du titre, ne peut pas indiquer une époque postérieure à la LXX, puisque nous y retrouvons ce sens de « transcrire » (*exegrapanto*). Ensuite, même si l'emploi du verbe *'ataq* dans le sens de transcrire ne se trouve que dans la littérature rabbinique tardive, cela ne signifie pas nécessairement que le sens soit récent et nouveau. Les rabbins, en effet, n'ont pu changer à leur guise le sens des mots, mais ils le recevaient du milieu judéen où ils vivaient. Souvent ils ont conservé le sens très ancien d'un mot et des *ostracas* ont été retrouvés¹ qui manifestent clairement pour le sens de certaines racines, un lien entre le rabbinisme tardif et une époque plus ancienne. De plus, si le titre est aussi tardif qu'on le prétend et s'il n'a aucune valeur, comment expliquer sa présence au début de notre collection? Quel motif aurait poussé le rédacteur ultime à ajouter cette indication mensongère? Vraisemblablement le titre est valable et remonte à une époque suffisamment proche des événements pour que le souvenir des faits accomplis puisse s'être conservé.

Voici le jugement que porte Gemser sur ce titre du c. 25 (et nous ne saurions le soupçonner d'un traditionalisme exagéré) :

An der Richtigkeit dieser Angabe zuzweifeln liegt kein Grund vor. Der Regierung Kiskias, also der Zeit Jesajas, ist ein solches Unternehmen, das die Schätze der Tradition sichern wollte, wohl zuzutrauen. Die assyrische Bedrohung Judas und die Abwendung der Gefahr, die Berührung mit den grossen Kulturmächten der Zeit und die nationale Wiedergeburt — das alles hatte zur Folge, dass sich das Volk auf seine geistigen Güter besann, und das, um so mehr, als nach dem Falle Samariens Juda das Erbe des Nordreichs antrat und nun alleiniger Hüter des israelitischen Tradition wurde.²

Étant admise la valeur historique du titre, pouvons-nous raisonnablement supposer que les gens d'Ézéchiass ignoraient la première collection? Il ne semble pas. Nous imaginons mal, en effet, que les gens d'Ézéchiass aient ignoré l'existence du premier recueil, étant donné ce que nous dit le II^e livre des *Chroniques* sur l'activité réformatrice de ce roi et son souci de renouer avec la tradition la plus pure du judaïsme (cc. 29-31). Dans un tel contexte, il est improbable que ce roi et les gens qui travaillaient pour lui aient ignoré le premier recueil de proverbes salomoniens.

Aussi appliquerions-nous le principe de Toy (cf. note 4, p. 175), à cette période de la transmission qui a précédé le travail des gens d'Ézéchiass. De la présence des doublets, nous concluons à l'indépendance des traditions, non à celle des collecteurs. Selon toute vraisemblance, deux traditions parallèles s'étaient formées, indépen-

1. O. EISSFELDT, E. KLOSTERMAN, K. SHUMAN, *Die Zuverlässigkeit der Bibel, ein Gutachten über die neusten Angriffe auf Sie*, THSK 107 (1936), pp.354 ss.

2. GEMSER, *Die Sprüche*, Tübingen 1937, p.71.

dantes l'une de l'autre. Une de ces traditions avait cristallisé assez tôt en plusieurs petits recueils écrits, qui, peu à peu, s'étaient fondus en une seule grande collection. Un semblable phénomène s'était sans doute produit dans le cas de la deuxième tradition, et il est à supposer qu'elle avait beaucoup de proverbes en commun avec la première. À une date indéterminée et en des circonstances inconnues, vraisemblablement au temps d'Ézéchias, la deuxième tradition est venue en contact avec la première. Les gens du roi, scribes et secrétaires, se virent confier la mission de rassembler les proverbes différents, non contenus dans le premier recueil.

Mais tout cela rend encore plus surprenante la présence de répétitions de versets déjà contenus dans la première collection. La réponse à cette énigme nous est fournie, croyons-nous, par les doublets eux-mêmes. En effet, si nous considérons les divergences observables dans les doublets, nous remarquons dans la deuxième collection une forme plus ancienne, qui a souvent mieux conservé le parallélisme primitif.¹

Un exemple très significatif est celui des c. 19, v.1 et c. 28, v.6.

19 1 : Mieux vaut le pauvre marchant (*halak*) dans son intégrité que l'homme aux lèvres dédaigneuses (*sefataw*) et qui est insensé (*kesil*) ;

28 6 : Mieux vaut le pauvre marchant dans son intégrité que l'homme aux voies tortueuses (*derskaw*), fût-il riche (*'asir*).

Dans le deuxième vers, l'antithèse est parfaite : le pauvre, marchant dans son intégrité, est opposé au riche aux voies tortueuses. La leçon du c. 19 est évidemment corrompue, et nous en aurions un indice dans le témoignage de 50 M qui lisent *derakaw* au lieu de *sefataw*. Un autre exemple tout aussi clair est celui des c. 12, v. 2 et c. 28, v. 19, où le parallélisme est nettement meilleur dans le deuxième vers.

Les gens d'Ézéchias auraient perçu cette plus grande antiquité de la forme et précisément pour cette raison auraient conservé ces répétitions. Cependant il faut admettre que cela ne vaut pas pour les répétitions *ad verba*, telles que 18 8 = 26 22 ; 20 16 = 27 13 ; 21 9 = 25 24 ; 22 13 = 26 13. Il est vrai que 26 22 et 26 13 font partie d'une série de vers portant sur la même matière, une sorte de strophe. À ce titre, les collecteurs les auraient conservés. Tel n'est pas le cas de 25 24 et 27 13 qui sont placés parmi des maximes détachées sans aucun lien les unes avec les autres. Peut-être y aurait-il là un oubli de la part des collecteurs ? Nous en sommes réduits à des conjectures.

1. Les comparaisons plus nombreuses dans la deuxième collection sont un autre indice de la plus grande antiquité de la forme littéraire. Nous ne considérons pas cet aspect ici, car il n'apporte aucune lumière spéciale sur le problème des doublets. On pourra consulter à ce sujet : A. VACCARI, *De libris didacticis* (Inst. Biblicae II), Roma 1935, p.49.

En résumé, voici comment le livre des *Proverbes* nous paraît s'être formé. Les proverbes prononcés par Salomon sont entrés dans une double transmission orale. Dans un premier milieu, assez tôt, des petits recueils se formèrent, recueils qui furent progressivement réunis en une grande collection (cc. 10-22). Les nombreux doublets, qui y sont observables, nous avertissent de l'existence de ces petits recueils jadis indépendants, mais l'impossibilité de reconstituer ces recueils nous manifeste une tradition homogène et troublée. Dans l'autre milieu, nous ne savons rien du détail de la transmission, car un travail a été effectué sur la matière transmise pour la sélectionner et l'ordonner en un recueil complémentaire du premier. Le titre nous fournit quelques indications sur les auteurs de ce travail et sur leur but, et les doublets nous font conclure à l'indépendance de cette seconde tradition.¹ Ce deuxième recueil fut ajouté au premier, mais déjà celui-ci avait attiré à lui d'autres recueils non-salomonien. Ce processus d'agglomération s'est continué jusqu'au jour où un rédacteur composa une sorte de prologue à tout l'ensemble, prologue qu'il fit précéder d'un titre général indiquant l'auteur principal, Salomon. Il est difficile de déterminer la date de cette édition définitive. Nous penserions à une période post-exilienne, soit au cours du v^e ou du iv^e siècle.

Jean-Paul MATHIEU.

1. Dans quel milieu s'était formée cette deuxième tradition ? Nous rappelant que la chute de Samarie est arrivée dans les premières années du règne d'Ézéchias (II R 18 9), nous rattacherions volontiers cette deuxième tradition au royaume du Nord. Les lévites et des prêtres, fuyant les armées assyriennes, l'auraient apportée avec eux dans le royaume du sud ; une semblable hypothèse est avancée par les critiques à propos de la tradition élohiste et du *Deutéronome*. Cf. R. DE VAUX, *La Genèse* (BJ), p.19.